

Contribution à une épistémologie de la traduction Pour une explicitation des présupposés théoriques

Gaëtan Tröger

Volume 49, numéro 4, décembre 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/009779ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/009779ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tröger, G. (2004). Contribution à une épistémologie de la traduction : pour une explicitation des présupposés théoriques. *Meta*, 49(4), 747-767.
<https://doi.org/10.7202/009779ar>

Résumé de l'article

En nous efforçant de penser les présupposés de la traduction, nous nous sommes efforcés de mettre en lumière les thématiques d'ordre idéologique qui conditionnent notre représentation de la traduction. Cette réflexion au sujet des limites de la traduction nous a conduit à remplacer les catégories opposées de « langue ordinaire » et « langue poétique » par les catégories de l'informatif et du poétique. Ces catégories, qui instaurent une nouvelle répartition, c'est-à-dire une différence de degré plutôt que de nature, sont largement autant tributaire de la finalité du texte original que du regard interprétatif du lecteur-traducteur ; deux aspects qui ne peuvent être dissociés que pour des raisons méthodologiques. C'est le sens visé de l'original qui doit constituer le critère normatif de la procédure traductive.

Contribution à une épistémologie de la traduction. Pour une explicitation des présupposés théoriques

GAËTAN TRÖGER

Université Paris VIII Vincennes-St Denis, Paris, France
gaetan.troger@mail.enpc.fr

RÉSUMÉ

En nous efforçant de penser les présupposés de la traduction, nous nous sommes efforcés de mettre en lumière les thématiques d'ordre idéologique qui conditionnent notre représentation de la traduction. Cette réflexion au sujet des limites de la traduction nous a conduit à remplacer les catégories opposées de « langue ordinaire » et « langue poétique » par les catégories de l'informatif et du poétique. Ces catégories, qui instaurent une nouvelle répartition, c'est-à-dire une différence de degré plutôt que de nature, sont largement autant tributaire de la finalité du texte original que du regard interprétatif du lecteur-traducteur ; deux aspects qui ne peuvent être dissociés que pour des raisons méthodologiques. C'est le sens visé de l'original qui doit constituer le critère normatif de la procédure traductive.

ABSTRACT

In trying to reflect upon the presuppositions inherent to translation, we have tried to shed light on the ideological themes which condition our representation of translation. This reflection about the limits of translation has led us to replace the opposed categories of "ordinary language" and "poetic language" with the categories of the "informative" and the "poetic." The categories, which create a new repartition, i.e. a difference in degree rather than in nature, rely as largely on the aim of the original text as on the interpretative vision of the reader-translator. These two aspects can only be dissociated for methodological reasons. It is the meaning aimed at by the original text which must be the normative criterion of the translative procedure.

MOTS-CLÉS/KEYWORDS

épistémologie de la traduction, déplacement sémantique, infidélité en traduction, théorie

Le déplacement sémantique et l'infidélité en traduction

Cette étude a pour objet les infléchissements sémantiques et plus spécialement les déplacements conceptuels inhérents à toute traduction, notamment la « mieux intentionnée ». Nous voudrions mettre à l'épreuve l'idée que la transgression traductive constitue non pas un cas d'exception mais une règle. Ce ne sont donc pas les « belles infidèles¹ » qui retiendront ici notre attention, mais leur antithèse, que l'on pourrait désigner par traductions « fidèles »².

Dans le cas des « belles infidèles », par un jeu d'inversion des valeurs et sa mise en scène, le suprême défaut qu'incarne le déplacement sémantique vaut comme principe opératoire et comme norme. Ce renversement trouve sa caution dans l'aptitude créatrice de la « belle infidèle », seul critère susceptible de légitimer les libertés³ qui sont prises avec le texte original.

En faisant porter l'interrogation sur les déplacements conceptuels compris comme règle de la traduction dite fidèle, il peut sembler que l'on en vient à produire un paradoxe ; mais nous allons voir que ce paradoxe n'est qu'une apparence.

La fidélité du traducteur, la fidélité de la traduction

En général, on considère, pour le moins normal, que la traduction soit fidèle ; c'est un réquisit que l'on tient pour acquis : une traduction *doit* être fidèle à l'original. Ce préalable est d'une évidence telle qu'il ne retient pas souvent l'attention qu'il mériterait ; et pourtant, il s'agit là d'un présupposé récurrent que l'on invoque comme s'il s'agissait d'un critère ultime, c'est-à-dire un axiome – au-delà duquel on ne cherche pas à remonter – susceptible de justifier dans son ensemble une procédure traductive. Si l'on explicite ce principe tacite, il ressort qu'une traduction est la restitution d'un original ; et, autant que possible, une restitution « intégrale et intègre ». Comme si ces deux aspects d'un même problème pouvaient être dissociés.

Il pourrait donc sembler, à prendre les choses simplement, que la *valeur* de la traduction réside dans sa fidélité à l'original. Cette fidélité se décline selon différentes modalités suivant le type de texte auquel elle a affaire : fidélité au contenu, à la forme, à l'effet⁴. Mais, en tout état de cause, la fidélité demeure une constante.

La traduction fidèle ne saurait être pleinement traduction que sous la condition expresse de restituer intégralement et exclusivement le discours de l'auteur. Il appartiendrait ainsi à l'essence de la traduction d'être fidèle à l'original. Non seulement, la locution « traduction fidèle » aurait valeur de pléonasme mais l'essence de la traduction ne serait pleinement réalisée que pour autant que la restitution est parfaite : dès lors, il n'est de traduction que parfaite !

D'ailleurs, les belles infidèles ne dérogent peut-être pas elles non plus à la règle. Leur infidélité n'a sans doute véritablement de sens que pour autant que ces traductions libres ne s'affranchissent pas totalement de la fidélité à l'original. L'adaptation, la transposition – si radicales soient-elles – supposent la conservation d'une identité par-delà les dissemblances qui rendent l'original reconnaissable.

Cependant, tout traducteur sait par expérience que l'exercice de la traduction conduit presque inmanquablement à des infléchissements sémantiques. Refuser pour autant le statut de traduction à leur production serait un jugement fort sévère. Ces expériences n'autorisent pas *de jure* à exclure d'emblée et de façon définitive la possibilité d'une traduction parfaite ; il ne semble pas invraisemblable de penser que certaines traductions puissent être *stricto sensu* parfaites, surtout lorsque l'on a affaire à des énoncés simples⁵. En revanche, le critère d'une restitution « intégrale » et « exclusive » constitue une astreinte trop contraignante et ne produit en définitive qu'un concept trop étroit de la traduction. On peut donc dans un premier temps admettre deux concepts de la traduction : un sens large et un sens étroit.

Par conséquent, à moins de refuser à bon nombre de traductions le statut de traduction faute d'avoir pu ou su restituer parfaitement l'original, il n'y a donc pas rigoureusement équation entre « fidélité » et « restitution », mais plutôt une corrélation sujette à variation. La fidélité ne serait donc, au mieux, qu'un principe d'exigence susceptible de régir l'*intention* du traducteur ; mais, il n'induit pas, loin s'en faut, le succès de la restitution. D'ailleurs, la finalité du principe n'est-elle pas de réguler l'opération traductive, c'est-à-dire d'instituer un modèle formel de « traduction parfaite »,

dont la réalisation n'est pourtant jamais acquise, ni peut-être même accessible. La traduction est précisément celle pour laquelle il y va toujours du degré de l'infléchissement conceptuel du texte original à traduire. Ceci revient à présupposer une pratique de la traduction qui s'orienterait d'après le modèle d'une parfaite restitution. Or, il convient justement d'établir dans quelle mesure cette représentation fausse notre compréhension de la traduction comme produit et comme production.

La fidélité comme présupposé idéologique

Il est sans doute décisif que les attentes concernant les traductions portent sur leur fidélité et non pas seulement sur les intentions du traducteur. De fait, pour tout lecteur non averti, il va de soi que les traductions sont supposées restituer en toute intégrité le contenu d'une œuvre. Et c'est, somme toute, ce que le traducteur entend ou s'efforce de proposer, lui-même victime de l'illusion qu'il conforte chez son lecteur. La fidélité constitue par là même l'un des principes et/ou des présupposés⁶ – idéologiques – majeurs de la production traductive ; ce principe de fidélité rejette donc, par définition, et peut-être en dépit du bon sens, tout infléchissement sémantique délibéré. Si cela ne suffit pas à garantir la qualité de la traduction, il est en revanche certain que cela constitue une caution, un gage de probité susceptible d'influencer notre évaluation de la traduction. Alors que la fidélité du traducteur n'induit pas celle de la traduction, nous sommes pourtant amenés à faire la confusion.

Illusion du traducteur, illusion du lecteur

On prête d'autant plus volontiers au traducteur l'aptitude à la fidélité que ce dernier est inféodé à la pensée de l'auteur, ou bien, plus fréquemment, parce que le traducteur entend servir le texte avec toute la neutralité et l'abnégation due à son sacerdoce. Encore pourrait-on se demander si la neutralité requise par l'intention de servir le texte n'équivaut pas à une adhésion comparable à celle du traducteur inféodé ?

La neutralité requise – idéologiquement – par la fonction de traducteur est un principe éthique qui définit une ligne de conduite idéale, plus ou moins réalisable dans les faits. Car l'absence de méthode traductive exhaustive laisse une place non négligeable à l'initiative personnelle donc au parti pris. Ce parti pris ne peut revêtir la forme de la neutralité qu'à condition d'une double adhésion : adhésion à l'égard de sa fonction, à savoir au *service* du texte ou à son rôle de médiation (adhésion formelle, sans contenu) et adhésion au texte lui-même (qui confère un contenu à l'adhésion). Si le principe de la neutralité vise à éviter toute contribution extérieure au texte à traduire, susceptible de l'occulter, il signifie donc une sorte d'annulation ou de neutralisation de la « personne » propre du traducteur – comme l'indique le terme d'abnégation.

Est-il, en outre, besoin de rappeler que l'on trahit aussi ce que l'on aime et, à plus forte raison, ce que l'on *croit* comprendre. Quand bien même la croyance, le préjugé et la thèse axiologique seraient hors de cause, ce que l'on comprend ne porte-t-il pas irrémédiablement la marque de ce supplément de « on », de choix, d'interprétation personnelle et/ou collective qui diffère un peu plus l'objet convoité, à savoir l'accès à la vérité du texte⁷ ? Qu'on nous interroge et nous nous rappelons aussitôt que fidélité et foi ne suffisent pas toujours à préserver des reformulations hérétiques ;

l'esprit de chapelle se fait un devoir de le rappeler, et au besoin d'excommunier. Certes, on cède peut-être à l'hérésie à proportion de la foi et du culte que l'on voue à une pensée, c'est-à-dire à proportion du désir outrancier de restituer l'original⁸, mais quelle transmission peut se dispenser de fidélité?

L'institutionnalisation d'une illusion

Comment expliquer que la fidélité revendiquée par le traducteur suffise malgré tout à nous leurrer? Pour pouvoir se jouer de notre confiance, l'adhésion et la foi affichées par le traducteur doivent être relayées et confortées, par surcroît, par des procédures de légitimation institutionnelle⁹ factices. En l'occurrence, dans le cas des traductions, il s'agit principalement d'une procédure de légitimation éditoriale, critique, universitaire et scolaire. Ces procédures de reconnaissance et d'institutionnalisation suffisent le plus souvent à conforter durablement l'illusion d'une filiation.

Un examen critique de ces traductions dites «*fidèles*» présente donc d'autant plus d'intérêt que le cadre institutionnel est enclin à anesthésier le soupçon du lecteur. Une fois validées par l'institution, il devient difficile d'envisager que ces traductions puissent opérer des déplacements conceptuels. C'est donc contre cette somme de conditions anesthésiantes et aveuglantes qu'il faut réactiver le soupçon. Il est donc d'autant plus pertinent, voire impertinent, d'envisager l'hypothèse de l'infléchissement sémantique comme règle constitutive et constructrice de la traduction.

Qu'il y ait déplacement à propos des «*belles infidèles*», cela va de soi. Qu'il y ait également déplacement de manière occasionnelle et accidentelle dans le cas des traductions dites fidèles, cela non plus n'est pas une thèse novatrice. En revanche, que cet accident s'avère constitutif de l'essence même de la traduction, nous oblige à reconsidérer la traduction dans son ensemble.

Le sujet de réflexion que nous nous proposons d'aborder ici a trouvé son impulsion première dans un soupçon *a priori*, à savoir l'hypothèse *classique* selon laquelle toute traduction induirait inévitablement *une – certaine forme –* de trahison: «*traduttore, traditore*» affirme de façon lapidaire et catégorique la proverbiale et célèbre paronomase italienne¹⁰. Pour autant, notre problématique ne se laisse pas réduire à la formulation excessive que propose la tournure italienne. Si la traduction est effectivement «*une certaine forme*» de trahison alors il convient de thématiser cette détermination. Il s'agit de penser et d'explicitier cette nuance ou modalisation qui nous paraît constitutive de la traduction. Néanmoins, nous adopterons pour point de départ de notre réflexion sa formulation théorique la plus radicale qui a le mérite de son défaut, à savoir la simplicité qui en fait une position limite et extrême.

L'hypothèse Sapir-Whorf en guise de formulation du problème de la traductibilité

L'hypothèse, qui nous sert de point de départ, peut se prévaloir à un double titre du statut de problème «*classique*», depuis qu'elle a trouvé sa formulation paroxystique et sa consécration avec ce qu'on appelle «*l'hypothèse Sapir-Whorf*» dont les prémices seraient repérables dans les écrits sur le langage de Wilhelm von Humboldt, et surtout, chez ses descendants dits néo-humboldtiens¹¹. Ainsi, l'hypothèse Sapir-

Whorf aurait réinvesti dans le champ de la linguistique des thèmes humboldtiens tombés dans un oubli relatif¹². Elle pourrait ainsi revendiquer une double et prestigieuse ascendance.

Selon l'hypothèse Sapir-Whorf: « une langue nous oblige à voir le monde d'une certaine manière, et nous empêche par conséquent de le voir d'autres manières¹³ ». Autrement dit, l'incommensurabilité des structures syntaxiques entre les langues induirait une incommensurabilité des « visions du monde¹⁴ ».

Sommes-nous, pour autant, *définitivement* enfermés dans un système syntaxique ou une langue? Si les syntaxes diffèrent d'une langue à l'autre et renvoient à des « réalités » ou « découpages »¹⁵ du réel différents pour chaque langue alors est « perdu » le *réfèrent commun* auquel il aurait été possible de s'entendre par-delà les différences entre langues! En toute logique, la traduction devrait s'avérer impossible! Traduire équivaldrait à investir la langue étrangère avec ses propres structures, ses propres normes, etc. Bref, ce serait, par analogie, renouveler l'illusion anthropocentrique des voyageurs du XVIII^e siècle. En traduisant, nous serions victime de l'illusion qui consiste à travestir la culture de l'autre par l'imposition de nos propres normes.

Critique interne et externe de l'hypothèse Sapir-Whorf

S'ils constituent encore des repères, le proverbe italien, tout comme « l'hypothèse Sapir-Whorf », pour sa partie la plus radicale, ne sont plus sérieusement défendus par les traductologues. Cela ne signifie pas que la question de la traductibilité ait cessé de hanter l'esprit des traductologues. Les raisons qui autorisent à rejeter l'hypothèse Sapir-Whorf dans sa formulation la plus radicale sont réunies par Mounin dans les *Problèmes théoriques de la traduction*. Selon ce dernier¹⁶, la limite de l'hypothèse Sapir-Whorf réside pour l'essentiel dans le fait qu'elle s'appuie sur un « cercle vicieux »¹⁷: « postuler des visions du monde différentes parce qu'il y a des structures linguistiques différentes; puis expliquer que ces structures linguistiques sont différentes parce qu'elles reflètent des visions du monde différentes. » En outre, elle repose sur un certain nombre de cas restreints, fallacieusement érigés en règle générale¹⁸: « la théorie de l'intraduisibilité est construite tout entière sur des *exceptions*. Elle est même la généralisation de ces cas exceptionnels, étendue à tous les cas ». Enfin, l'hypothèse – avec la part d'excès qu'elle comporte – se trouve, en dernière instance, infirmée par *une certaine possibilité de facto* de la traduction¹⁹. Benveniste rappelle à bon droit que: « La pensée chinoise peut bien avoir inventé des catégories aussi spécifiques que le *tao*, le *yin* et le *yang*: elle n'en est pas moins capable d'assimiler les concepts de la dialectique matérialiste ou de la mécanique quantique²⁰. » En l'occurrence, il s'agirait de montrer que la réception du matérialisme dialectique ou de la physique quantique par la culture chinoise va au-delà de l'assimilation, la reprise et du maniement de quelques catégories. Il importe de s'assurer que cette reprise n'induit pas une réappropriation et un gauchissement. L'emploi ou l'usage de catégories d'origine étrangère ne suffirait pas à assurer qu'elles sont comprises et employées dans le sens qui est le leur dans la langue d'origine. Il n'est pas sûr qu'un usage cohérent et approprié de la doctrine marxiste *dans son ensemble* ou de la physique quantique soit une garantie suffisante de sa compréhension²¹. C'est cette compréhension qui pourrait constituer l'indice d'une aptitude de la langue à s'ouvrir à une

pensée étrangère ou un discours étranger sans la réduire entièrement à du familier ni maintenir la distance qui la tient dans son étrangeté et son extériorité, comme c'est le cas par exemple avec le calcul logique²².

Le tort de l'hypothèse Sapir-Whorf est de prendre en considération uniquement l'aspect fixiste synchronique des langues. Elle oublie la capacité de l'évolution diachronique, en vertu de leur relation dialectique avec le monde²³ et avec les autres langues²⁴ :

Le vrai danger qui guette maintenant cette thèse linguistique solidement établie, selon laquelle notre langue oriente, prédispose, prévient, préfabrique et limite la façon dont nous regardons le monde, c'est que cette thèse soit formulée de manière *fixiste*. Ce danger dont Whorf est sans doute la plus illustre victime, guette les linguistes surtout préoccupés d'analyses synchroniques, d'analyse interne, descriptive, formelle – et qui par hypothèse n'envisagent pas le jeu du facteur-temps sur la langue. [...] Accentuant trop longtemps le mouvement inaperçu qui va de la langue au monde, elle oublie le mouvement certain qui va du monde à la langue. [...] En réalité, visions du monde et langue ne sont pas immobiles, et la traduction – contact entre deux langues – n'est pas une situation linguistique immobile, intemporelle, elle non plus. Comme il existe une dialectique des relations entre langue et monde, il existe une dialectique des relations entre langue et langue : l'intraductibilité de deux langues données résulte au moins autant de l'histoire des contacts entre ces deux langues, que d'une propriété découlant des caractères communs à toutes les langues²⁵.

Selon Mounin, une « intraductibilité » n'est donc *a priori* jamais définitive mais elle reflète partiellement un état historiquement daté de l'évolution des langues.

Néanmoins, si cette intraductibilité n'est pas *a priori* définitive et si la possibilité d'un dépassement de cette intraductibilité n'est pas *a priori* exclue, en revanche, la « traductibilité » de droit demeure hypothétique et problématique. Les succès variables des traducteurs, si nombreux fussent-ils, et dont la nature reste à définir, n'attestent pas la thèse d'une traductibilité générale et *a priori* des langues. Donc si l'existence de traductions *de facto* infirme la thèse catégorique d'une intraductibilité, la preuve de sa possibilité *de jure* reste à fournir et à définir²⁶. À s'en tenir à l'étude de Mounin qui établit dans son *existence de fait* la possibilité de la traduction, l'histoire et l'évolution des langues manifeste progressivement l'avènement d'une certaine traductibilité²⁷. Certains obstacles proprement linguistiques finissent par tomber. Mais cela ne signifie pas pour autant que nécessairement tout obstacle soit appelé à être surmonté.

De même, Mounin ne se prononce pas quant à l'aptitude du traducteur lui-même à dépasser par ses propres moyens l'intraductibilité présumée d'un texte. Il ne se prononce donc pas sur la possibilité *a priori* de toute traduction²⁸. Si les traducteurs et, par extension, les rencontres entre populations de langues différentes, sont présentés comme les *médiations* d'une évolution de la langue, autrement dit, comme source d'intégration de structures syntaxiques nouvelles et de néologisme, il n'établit pas *stricto sensu* la *capacité active* du traducteur à surmonter un écart linguistique²⁹. Si la langue est capable d'une restructuration, c'est-à-dire d'une réorganisation interne, la parole du traducteur peut-elle s'affranchir de l'état de sa langue, défini pourtant collectivement. Si la langue est un *système* dont les lois sont arbitraires ou conventionnelles pour reprendre les thèmes respectifs de Saussure et Benveniste, de quelle marge de manœuvre, c'est-à-dire d'invention dispose le traducteur³⁰, surtout si ce

dernier ne fait pas office de poète et se met au service d'un texte de langue étrangère qui n'a rien d'un poème? La question pourrait sembler casuistique. Elle tente de penser le rôle du traducteur comme capacité à surmonter tout écart entre les langues; il y va de la liberté dont jouit le traducteur à l'égard de sa langue natale³¹. En effet, est-il *passivement* le moteur d'un processus historique ou, disons plutôt d'une évolution historique – pour neutraliser toute perspective téléologique qui n'a pas sa place ici mais non pas tout déterminisme. De sorte que c'est toujours « après coup » que les « coups de force » que sont les néologismes ou les transpositions directes infligés à la langue apparaissent comme légitimes au regard d'une accoutumance qui efface le caractère novateur et éventuellement violent. Ou bien, au contraire, le traducteur est-il *activement* le moteur d'un processus d'intégration de l'Étranger? Dispose-t-il avec sa langue d'un outil d'intégration d'éléments étrangers?

Pour répondre à ces questions, il convient de déterminer plus précisément « cette possibilité *de facto*³² » de la traduction, « opération relative dans son succès, variable dans les niveaux de la communication qu'elle atteint³³ ». Comme on le voit, la traduction est le lieu de l'ambiguïté, c'est-à-dire de la nuance voire de la dualité de sens. Or, comment se défaire de ce qui empêche de penser la traduction? Il ne suffit évidemment pas de trancher arbitrairement en faveur de la traductibilité ou bien à l'encontre. C'est cette question elle-même qui doit être repensée et s'est trouvée abrogée. Cette ambiguïté a contribué à ce que cette question – tant débattue – de la traductibilité, et notamment la perspective « problématisante » qu'elle sous-tend, se soit progressivement déplacée et réformée à la lumière du courant herméneutique³⁴.

Analyse du glissement de sens traductif ou conditions de nécessité

La traduction ou encore le passage d'un texte d'une langue à l'autre est soumis à certaines caractéristiques qu'il peut être bon de rappeler. Franz Boas et Georges Mounin ont clairement montré que l'une des limites, c'est-à-dire des difficultés de la traduction réside dans les spécificités de construction propre à chaque langue. En effet, chaque langue possède une structure syntaxique propre et corrélativement une représentation du monde. Chaque langue appelle de façon idiomatique certaines constructions³⁵ et, par extension, certaines informations sémantiques plutôt que d'autres. Autrement dit, traduire une phrase du français vers le russe entraîne une redéfinition et une redistribution des informations, soit un redécoupage sémantique de la réalité. Certaines informations qui n'apparaissent pas dans la langue d'origine deviennent nécessaires dans la langue cible; et inversement, certaines informations nécessaires pour la construction grammaticale dans la langue source deviennent superflues et susceptibles d'élimination. Dans son article intitulé *Aspects linguistiques de la traduction*³⁶, Roman Jakobson illustre cette idée:

Comme l'a finement observé Boas, le système grammatical d'une langue (par opposition à son stock lexical) détermine les aspects de chaque expérience qui doivent obligatoirement être exprimés dans la langue en question: « Il nous faut choisir entre ces aspects, et l'un ou l'autre doit être choisi » (Franz Boas, « Language », *General Anthropology*, Boston, 1948, p. 132 et suivantes). Pour traduire correctement la phrase anglaise *I hired a worker* (« J'engageai(s) un ouvrier/une ouvrière »), un Russe a besoin d'informations supplémentaires – l'action a-t-elle été accomplie ou non, l'ouvrier était-il un homme ou une femme? – parce qu'il doit choisir entre aspect complétif ou non complétif du

verbe – *nanjal* ou *nanimal* – et entre un nom masculin ou féminin – *robotnika* ou *robotnicu*. Si, à un Anglais qui vient d'énoncer cette phrase, je demande si l'ouvrier était un homme ou une femme, il peut juger ma question non pertinente ou indiscreète, tandis que, dans la version russe de cette même phrase, la réponse à cette question est obligatoire.

La conséquence n'est pas des moindres puisque cette différence de structure grammaticale et syntaxique entre les langues implique *inévitablement* un redécoupage ou une redistribution des signifiés. Il faut alors établir la nature et mesurer l'importance de cette redistribution. Ainsi, il convient d'identifier, d'une part, les *éliminations* introduites par la traduction au regard de l'original; et, d'autre part, déterminer quels sont les *apports* – les explicitations – produits spécifiquement par le texte traduit et absents de l'original.

L'activité traduisante et la supposée distinction entre la forme et le sens

Or, nonobstant bien des dénégations, on continue de fonctionner avec le schéma sémiologique d'une information transmise d'une langue dans une autre, c'est-à-dire d'un transfert du sens par encodage-décodage³⁷. Cette modélisation favorise une dissociation entre le sens (message) et son vecteur ou support matériel (canal), qui se trouve relayée – en termes saussuriens – au niveau du signe linguistique par la dissociation entre concept et image acoustique³⁸. De façon inavouée mais persistante, on considère encore fréquemment³⁹ que traduire consiste à faire passer, à transférer un discours ou un sens d'une langue, c'est-à-dire une forme dans une autre. La langue change mais pas le contenu. Telle est la procédure tacitement escomptée par le principe de fidélité, évoqué en introduction. Ceci présuppose la distinction fond/forme ou encore une extériorité⁴⁰ entre le sens et la matière qui l'exprime⁴¹. Le sens ou l'information ne serait ni plus ni moins que le sens doté par association ou adjonction d'une certaine forme à des fins de communication (d'expression ou manifestation). Traduire consisterait *stricto sensu* à transformer, à changer exclusivement la forme, tout en gardant le sens intact⁴². Cette conception irait dans le même sens que la croyance en un excédent de la pensée par rapport au langage comme support ou moyen d'expression⁴³.

Si une bonne traduction est une traduction qui garde le sens de départ ou encore celle qui préserve un contenu identique au message d'origine, ceci n'implique-t-il pas *aussi* que l'altération de la forme puisse avoir une incidence quant au fond? Un mauvais choix quant à la forme doit affecter le fond. En effet, en choisissant la mauvaise forme, on peut brouiller la transmission du fond, puisque l'on réfère à un sens inapproprié. L'absence de bruit consiste, en l'occurrence, à subordonner la forme entièrement à sa vocation de transmission. De même, une mauvaise substitution des formes ne permet pas non plus de restituer la signification de départ. Cependant, il est possible d'interpréter les choses autrement. L'altération de la forme ne pourrait-elle pas induire une altération du sens précisément parce qu'il y a étroite interdépendance entre le sens et la forme?

Dans ce cas, on entrevoit d'ores et déjà la possibilité que le fond et la forme ne soient pas simplement dissociables⁴⁴. Si le rapport entre la forme et le sens n'est pas de l'ordre de la simple association alors la forme cesse d'être interchangeable sans répercussion sur le sens lui-même.

Jusqu'ici, nous avons admis que le discours n'est ni plus ni moins que l'addition ou l'adjonction d'une forme et d'un sens (d'une information). Qu'advient-il si le sens n'est pas dissociable de la forme? Il ne s'agit pas d'affirmer ici que le discours a besoin tout autant de la forme que du sens pour être exprimé car cela va de soi. Nous entendons plutôt établir ce qu'il advient, si la forme est partie prenante du sens: l'information n'étant pas autre chose que sa mise en forme⁴⁵. La forme ne pouvant plus être pensée comme réalité indépendante, existant en quelque sorte à l'état séparé du sens. Dès lors, la séparation platonicienne entre le fond et la forme devient caduque. Ainsi, mettre en forme («*informer*»), c'est déjà signifier! L'image selon laquelle on choisirait une forme en fonction du sens devient invalide. On ne choisit pas une forme, on choisit déjà du sens. On choisit une forme qui fait sens, une certaine forme de sens: une forme-sens.

Le langage poétique, un cas à part

L'hypothèse est certes très séduisante mais elle semble réfutable. Deux «*métaphores*⁴⁶» permettent de désigner la même «*réalité*» et donc, en principe, de viser le même sens. Paris: «*la capitale de la France*» ou «*la Ville Lumière*». Ainsi, la forme serait interchangeable. Dans les deux cas, la dénotation est identique; seul diffère l'aspect *connotatif* des expressions.

Cette objection ne vaut évidemment pas pour tous les types d'emploi de la langue. Dans le cas de l'usage poétique, la forme n'est pas interchangeable. Étant entendu que l'on ne considère pas la forme simplement comme un ornement du discours. Certes, il est certains usages de la forme dont la fonction est essentiellement ornementale. À titre d'exemple, dans *Le discours sur l'histoire universelle* (1681) de Bossuet, l'*esthétisation* de la forme ou le «*supplément de forme*» ne contribue pas à un enrichissement du sens et, en cela, n'est pas un élément du sens! La forme n'y est pas cultivée pour elle-même parce que signifiante.

À l'inverse, avec Rimbaud ou Mallarmé⁴⁷, la forme est absolument irréductible! Toute altération de la forme abolit le sens. La forme y est effectivement constitutive du sens. Il semblerait donc qu'il y ait un partage entre la «*langue poétique*» et la «*langue ordinaire*». La langue ordinaire se caractériserait par sa visée *informative* subordonnée à un souci d'action efficace et requérant par là même des informations simples, standardisées, directement exploitables, convertibles en action, comme l'indique Bergson dans *Le rire*. Cette dimension de la langue est sans doute une acception de la langue qui place le signe linguistique à la limite du signal⁴⁸. La langue est considérée du point de vue d'une information utile c'est-à-dire susceptible d'être réinvestie dans l'action. Ainsi, que l'on parle de «*la capitale de la France*» ou de «*la Ville Lumière*», tout ce que l'on retient, c'est le sens utile: Paris. Le reste est suspendu.

Contre la distinction méthodologique connotation/dénotation

Le statut du langage, inhérent au discours, change selon le point de vue du destinataire et selon la réception qui en est faite⁴⁹. En principe, tout message est conçu en fonction d'un destinataire, fût-il virtuel⁵⁰. Cela implique aussi que le langage n'est pas forcément interprétable strictement du point de vue de son utilité et de sa convertibilité possible en action! Le discours se prête bel et bien à de multiples niveaux

d'interprétations. Dès lors, on peut appliquer la réception poétique à l'ensemble des productions de la langue. Mais s'empressera-t-on de demander : quel intérêt ? Vivre ou voir en artiste, comme le suggère Bergson ? Est-ce là une raison suffisante ou valable ? Quoiqu'il en soit, il n'est plus si sûr que les deux formulations « la Ville Lumière » ou « la capitale de la France » soient équivalentes ! Il y a assurément visée, désignation d'un même objet ou référent : Paris. Mais, s'agit-il du même « Paris » ou encore, du même sens ?

Il y a identité de la visée pour autant que seul le sens⁵¹ abstrait du concept est *retenu* ! Il n'y a d'identité des visées que pour un concept, une opération d'*abstraction* de l'esprit, lequel s'avère soucieux de simplicité ; ce qui est simple se laisse assurément plus aisément appréhender. Ceci implique de la part du destinataire un certain usage des locutions, une certaine interprétation : la négation de *connotations* spécifiques qu'il est pourtant difficile de ne pas voir. Car chaque formule exprime de manière particulièrement manifeste une signification porteuse de *connotations*⁵² ! Bien plus, il faut reconsidérer ce présupposé qui consiste à faire de la signification le support de connotations, et envisager la possibilité que ces connotations soient parties prenantes de la dénotation ! Ce qui est effectivement expressément donné, dans les deux locutions, ce sont deux significations ! Rien, au sein de ces locutions, ne permet d'affirmer que l'objet visé est le même. Seule une opération de l'esprit peut dénoter de manière identique. Or, on peut relancer ici la question métaphysique posée par Husserl sur le statut de la réalité qui s'offre à la perception comme série – en droit non exhaustive – d'esquisses (*Abschattungen*). N'est-ce pas le sens produit par abstraction qui permet de dénoter une même réalité, en supposant qu'une même réalité existe jamais ?

On peut certes faire « abstraction » de certains aspects de l'information pour ne retenir que ce qui est utile à l'action ou au contraire, tenter d'appréhender pleinement les détails du message⁵³, c'est-à-dire la totalité du sens qui s'exprime et qui, parfois, dépasse l'intention de son auteur⁵⁴ ! C'est sans doute d'autant plus vrai que le message est plus long et complexe. Il y a donc possibilité d'une réception, c'est-à-dire possibilité d'une attention au détail du sens – non certes, pour des raisons arbitraires ou subjectives mais parce que le message est effectivement « porteur » d'un sens, offert à une lecture qui aura lieu ou non ! Le traducteur est donc parfois confronté à des textes qui lui imposent leur propre indétermination et équivocité. On pourra prétendre qu'il s'agit là d'une imperfection des textes ou de la langue de l'auteur⁵⁵. Il nous paraît en tout cas présomptueux et dangereux de considérer qu'il appartiendrait au traducteur de corriger le texte de départ en fonction de l'intention présumée de l'auteur⁵⁶. On voit ici clairement que, comprise comme transfert et conversion d'une information, la traduction ne pose pas de problème théorique aussi longtemps qu'elle porte sur un énoncé dont le sens est « stable » et étroitement déterminé. Il n'y a donc pas de problème véritable tant que l'on prend pour point de départ de la traduction une réalité, c'est-à-dire un objet délimité et aisé à cerner⁵⁷. Il en va tout autrement lorsque l'on est confronté à un sens ouvert comme c'est le cas avec les textes philosophiques ; ou bien, lorsque l'on assume la part d'indétermination qui s'offre dans la relation forme-sens de la langue-source.

Le sens comme texte

Les niveaux de lectures ne doivent pas exclusivement être mis au compte du destinataire du message. Les multiples sens sont disponibles, en puissance, *dans* le message. Le destinataire peut limiter sa compréhension du message à la part congrue, la part utile – c'est-à-dire repérer les implications pratiques, immédiatement exploitables de l'information au regard d'une situation concrète donnée (ou plutôt qu'il *se donne* à lui-même!). Mais, il peut aussi se donner un autre référent que celui du monde empirique et technique dans lequel il lui faut agir pour sa vie matérielle. Il peut notamment adopter ce référent avec ses ramifications implicites induites par la culture, c'est-à-dire le réseau disponible des messages hérités et conservés plus ou moins nettement au sein de la mémoire collective. Bref, il peut faire entrer en résonance le message par ses connotations et ses associations avec les autres messages déjà réalisés, c'est-à-dire énoncés. Le message ne se comprend qu'en fonction d'un contexte « choisi » par le destinataire; ce contexte est plus ou moins étendu⁵⁸. Rien n'interdit en droit de penser qu'il puisse y avoir circulation sans fin du sens des messages. Cette circulation sans fin ne cautionne pas pour autant la thèse d'un arbitraire de l'interprétation. Le lecteur est la médiation qui permet cette circulation, qui réactive les possibilités multiples de la signification. Il est l'intermédiaire entre un message et les messages (discours, récits, etc.) dont sa culture est dépositaire. Le texte entre donc dans un rapport dialectique avec les lecteurs présents – et à venir –, la culture, l'histoire⁵⁹. Ceci tend à remettre en question la césure trop radicale entre le discours à visée informative et le discours poétique dans son sens large. Il ne s'agit plus tant d'une différence de nature mais d'une différence de degré inhérente à la compréhension.

Si le texte obéit à un code dont le sens n'est pas une fois pour toute définitivement fixé, et si le sens de ce texte doit être approché par *une* lecture, autrement dit, si lire et comprendre un texte signifient *stricto sensu* prêter un sens relativement déterminé ou délimité là où règne une relative indétermination du texte alors il s'ensuit que le sens advient au sein de la corrélation entre le texte de l'auteur *et* le texte du traducteur-lecteur ou encore dans le rapport de délimitation réciproque des sens, en eux-mêmes, *relativement* ouverts⁶⁰. C'est ce face-à-face des deux sens qui, à défaut de clore, du moins le cerne et le délimite pour permettre le processus de compréhension. Dès lors, tout traducteur-lecteur détient et dispose de son texte-sens. Ceci ne vise, encore une fois, pas à légitimer toutes les lectures ni toutes les traductions mais à cerner la caractéristique propre de la traduction. Le point de départ, c'est-à-dire l'objet, le matériau sur lequel s'exerce la traduction n'est pas une réalité stable ou sûre. Si le texte est un réseau de significations possibles⁶¹, c'est-à-dire des significations multiples, conditionnées par la trame matérielle du texte ou plutôt la *dispositio* spécifique au texte singulier et par la syntaxe particulière de la langue, alors le texte comme réseau particulier ne peut jamais être pleinement traduit puisqu'il faudrait restituer cette *dispositio* – notamment ses possibilités de sens non encore actualisées, et qui d'ailleurs ne le seront peut-être jamais! Ainsi, il n'y a pas de traduction ultime car pas davantage de compréhension ultime⁶².

L'attention au « détail » du sens couvre ainsi l'idée d'une polyvalence ou d'une équivocité, source d'une multiplicité d'interprétations. D'où l'affirmation de Sperber et Wilson: « Chaque phrase peut servir à communiquer un nombre infini de pensées différentes⁶³ ». Et, si enfin nous voulons risquer un début de réponse à la question

posée, nous pourrions légitimer cette réception du discours à partir d'une volonté *authentique* de connaissance⁶⁴. Seulement de la volonté authentique de connaissance à la traduction il y a un pas, celui qui sépare la réception de la production.

Si le sens est tributaire de la forme, comment traduire sans transformer, c'est-à-dire altérer le sens? Ou alors, des formes différentes sont-elles malgré tout capables d'exprimer un même sens⁶⁵? Le sens est-il une entité qui puisse être pleinement pensée indépendamment du système culturel en fonction duquel il est reçu et interprété⁶⁶? Autrement dit, des sens (contenus) différents ne peuvent-ils pas être interprétés de la même façon en fonction de cultures différentes⁶⁷? Un paramètre décisif ne réside-t-il pas également dans l'inachèvement du sens? En effet, il semble difficile d'admettre que par des voies différentes l'on puisse parvenir au même sens, si ce sens est indissociable de ses procédures d'explicitation (sa forme). Pourtant, si le sens visé n'est pas quelque chose de clôt, de délimité, de circonscrit mais bien plutôt à penser du côté d'un idéal téléologique alors ce qui apparaissait comme un paradoxe ne devient-il pas vraisemblable? Certes, cela ne va pas sans risque, à savoir un abus déconstructionniste, nihiliste et sophistique, d'où la nécessité – problématique – du rôle régulateur et prescriptif de l'original.

Dans les faits, il est vrai qu'un texte technique au sens large, c'est-à-dire purement informatif doit être traduit de telle manière que toutes les informations utiles du point de vue *du contexte et du destinataire* soient *efficacement* restituées. Rien ne s'oppose *a priori* à une telle restitution⁶⁸. Il n'y a pas véritablement de hiérarchie entre les textes; il n'y a pas lieu de soupçonner l'existence d'informations absolument ou définitivement intraduisibles. Le problème se pose néanmoins pour les œuvres poétiques au sens large. Dans ce cas, il est peu probable que la traduction puisse véritablement restituer l'original. Elle peut au mieux « rivaliser » avec l'original en cherchant à restituer non le « dire », l'énonciation comme le laisse implicitement supposer l'idéologie ambiante mais le sens visé par les moyens dont elle dispose dans sa propre langue, en important éventuellement et dans la mesure du possible des structures syntaxiques étrangères ou bien encore en inventant des structures nouvelles qui ne sont pas la reprise des structures étrangères. On peut songer à ces cas *exceptionnels* où la traduction est considérée comme aussi bonne voire meilleure que l'original⁶⁹: ils illustrent parfaitement l'un des aspects de la thèse développée par Walter Benjamin, concernant l'expression de la vie ou encore la visée d'un dire qui ne réduise pas l'œuvre, ni la traduction à la communication. Contre l'objection qui voudrait voir dans ces traductions si exceptionnelles soient-elles autre chose que de la traduction, en l'occurrence, une réinvention ou encore une création originale, il faudrait rétorquer que l'on doit plutôt se demander si la liberté dont fait usage le traducteur-poète n'est pas subordonnée à l'expression du sens visé au lieu de rester trop étroitement inféodé à la lettre du poème, c'est-à-dire au sens tel qu'il s'énonce physiquement à travers la dimension verbale du signifié. Ces exceptions pourraient illustrer l'idée selon laquelle il s'agit effectivement dans le travail de traduction de rivaliser avec l'original⁷⁰. Cette rivalité ne vise sans doute pas simplement pour le texte-cible à occulter son origine. Mais, il s'agit sans doute bien plutôt de parvenir à exprimer ce qui *se dit* en filigrane, ce sens visé par le texte-source, qui ne saurait se réduire à de l'informatif, à un produit de la communication. Rappelons avec Henri Meschonnic que tout le sens ne se laisse pas enfermer dans les mots, comme dans un sac, ou rattacher comme à une étiquette, mais qu'il se dit dans l'entre-deux entre les

mots⁷¹ et *a fortiori* devient objet de visée; thèse au demeurant parfaitement conciliable avec la conception que propose Benjamin d'un entre-deux des langues. Nous partageons avec Meschonnic cette idée que « si quelque chose peut nous rappeler que tout ce qui se conçoit n'est pas dit par des mots, mais entre les mots, c'est la littérature, et un poème. Un *entre* qui n'est pas du vide, du blanc, mais toute la relation. » Et là est sans doute aussi la vocation et l'affaire de la philosophie, sinon qu'il lui appartient *peut-être* de fabriquer les concepts⁷² qui permettront de mettre un mot sur la « chose » et de nouer de nouvelles relations. Néanmoins, il paraît évident que le texte philosophique, tout comme le poème, s'efforcent de penser l'impensé et *a fortiori* s'efforcent de déborder le bien-connu⁷³, la pensée figée dans ses croyances et son idéologie.

Cependant, ceci revient à reconnaître à l'œuvre d'art comme à l'œuvre philosophique le rôle de *médiation*. Dès lors, ces textes manifestent un niveau supplémentaire qui vient nuancer la détermination établie plus haut. En effet, on peut considérer qu'à un certain niveau, le texte original – en tant que médiation ou visée d'un sens à atteindre – comporte une dimension poétique. Sa finalité réside en dehors de lui, dans un « sens » que le philosophe et/ou le poète s'efforce de mettre au jour⁷⁴. Telle est *aussi* la tâche que le texte original assigne à sa traduction.

La fonction poétique de tout langage

Trop longtemps, on a opposé langage poétique et prose, considérant que la spécificité du langage poétique résidait dans l'importance conjointe de la forme et du contenu de la langue. C'est ce que souligne Maurice Blanchot : « Le premier caractère de la signification poétique, c'est qu'elle est liée, sans changement possible au langage qui la manifeste. [...] La poésie exige pour être comprise un acquiescement total à la forme unique qu'elle propose. Le sens du poème est inséparable de tous les mots, de tous les mouvements, de tous les accents du poème. Il n'existe que dans cet ensemble et il disparaît dès qu'on cherche à le séparer de cette forme qu'il a reçu. Ce que le poème signifie coïncide exactement avec ce qu'il est...⁷⁵ » Autrement dit, la forme n'est pas réductible à un ornement extérieur au contenu ou au sens. Cette forme est pleinement constitutive du sens, de sorte que l'extériorité des notions de forme et de fond est invalide. Au mieux, il s'agit d'outils intellectuels permettant de souligner tel aspect mais sans prétendre désigner deux réalités étrangères l'une à l'autre. Ce qui se dit dans le langage poétique ne saurait se dire autrement, c'est-à-dire indépendamment de la *façon* de le dire. Dès lors, le sens qui se trouve esquissé à travers le langage poétique devient tributaire d'une double condition : fond et forme. Or, on sait pour l'avoir répété à l'envi que l'obstacle de la traduction réside précisément dans le désir de satisfaire cette double exigence. À ce compte là, il pourrait sembler que la poésie doit être classée à part et qu'elle n'est plus de notre ressort. Mais nous pensons avec le linguiste E. A. Nida⁷⁶ que l'opposition entre prose et poésie destinée à justifier l'idée d'intraduisibilité du langage poétique uniquement est réductrice ! Il nous semble que l'opposition – si tant est qu'il y ait réellement séparation substantielle et non une différence de degré⁷⁷ de l'interprétation – se situe ailleurs : entre ce que Mallarmé appelle « l'universel *reportage*⁷⁸ » et la fonction poétique. Il y a assurément une fonction « créatrice » ou heuristique du langage⁷⁹ qui se trouve décodée par un certain regard. Peu importe d'ailleurs que l'objet de ce langage soit le fruit d'une création ou

d'une découverte *stricto sensu*, c'est-à-dire d'un dévoilement⁸⁰. Plus décisif est le fait que cet objet demeure hors de portée d'une pleine et entière explicitation ! Il y a dans la langue philosophique et dans la langue poétique un *travail* commun, un effort de visée et d'explicitation⁸¹. Ainsi cette mise en œuvre de la langue est proprement « poïétique » au sens où elle « constitue » du sens. Elle est production de sens. Et, ce travail ne peut s'effectuer qu'au prix d'un remaniement ou ajustement de la langue puisque c'est à travers elle que le sens est donné à penser. Rappelons cette idée développée par Saussure dans le *Cours de linguistique générale* : « Dans l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement : des synonymes comme "redouter", "craindre", "avoir peur" n'ont de valeur propre que par leur opposition : si "redouter" n'existait pas, tout son contenu irait à ses concurrents⁸². » Par conséquent, « la langue est un système dont tous les termes sont solidaires et où la valeur de l'un ne résulte que de la présence simultanée des autres ». Chaque terme est donc caractérisé comme un champ à géométrie variable, et selon une variation qui se fait sentir avec le temps. Il y a donc bien une mobilité suffisante pour qu'émerge de nouvelles conquêtes⁸³ sémantiques et conceptuelles. Or, la traduction peut être considérée comme un remaniement accéléré de la langue⁸⁴ ! De la même façon que deux œuvres poétiques peuvent porter sur le même thème voire sur le même « objet » ou référent et parvenir chacune à sa façon à dire quelque chose de plus ou moins abouti au sujet de ce référent, de même la traduction opère nécessairement un *déplacement* du simple fait qu'elle ne prend pas appui sur le même matériau linguistique⁸⁵. Ainsi la traduction opère à sa façon une variation sur le même sujet. Ce qui n'exclut pas de façon définitive la possibilité pour le traducteur de trouver le moyen d'exprimer par une tournure inhabituelle ce que sa propre langue ne parvenait à formuler jusque-là. La langue, même poétique, n'est pas seulement autoréférentielle ou un jeu de langage. La langue exprime un sens, lequel entretient une relation assurément complexe au réel en général. En changeant de langue, on accède à un autre sens ou une autre facette du sens, dont la langue étrangère est porteuse. Cela n'implique pas *ipso facto* qu'elle produit *stricto sensu* le sens. S'il nous est possible de reconnaître par la médiation d'une langue étrangère l'existence d'un sens nouveau, c'est que le sens dépasse les seules limites du langage. C'est alors la tâche du traducteur d'inventer dans sa propre langue les moyens d'exprimer un sens latent et inaperçu jusque-là⁸⁶. Traduire, c'est donc autre chose que transférer des structures linguistiques d'une langue à l'autre. C'est bel et bien retrouver à partir des moyens dont dispose la langue du traducteur, le chemin qui le conduise vers cette réalité-sens que dévoile la langue de l'étranger.

Dès lors, précisément parce que l'ambition d'une fidélité à l'original est intenable, il s'ensuit que la traduction ne peut jamais être qu'une œuvre originale, plus ou moins réussie. Cela revient à rendre caduque la rivalité entre la copie et l'original. La conséquence du développement qui précède pourrait être qu'il n'est pas de « traduction » possible au sens où on l'entend couramment, c'est-à-dire au sens d'une fidélité au *contenu* du texte. Or, cette thèse est problématique si cette recreation dans son ambiguïté laisse entendre que le traducteur est un écrivain « autonome » alors qu'il a pour tâche de reproduire dans sa langue le texte d'un auteur étranger, c'est-à-dire les idées de ce dernier ! Il importe donc de préciser dans quelle mesure la « recreation » n'est pas non plus pour autant une « création », en explicitant ce qu'implique le préfixe « re », autrement dit, en indiquant quelle part de re-prise, cette recreation traductrice

visé à exprimer. Il s'agit là d'un point absolument capital car le texte à traduire constitue toujours et encore la norme à laquelle le traducteur sérieux doit revenir. Certes, l'état de la langue change ainsi que la culture et, *a fortiori* la valeur du texte. Il n'est pas exclu que l'intérêt qui justifiait la traduction du texte se perde au fil du temps, et selon l'horizon historique dans lequel on se tient. Les interprétations d'un texte, c'est-à-dire le ou les sens d'un texte changent elles aussi avec le temps. Le texte n'est pas clôt sur lui-même. Le sens toujours pluriel réside dans son interaction avec la lecture (c'est-à-dire la culture) qui en est faite : le texte est une virtualité qui n'existe effectivement que dans la lecture qui en actualise les sens. Le traducteur doit – et ne peut que – traduire *ces* sens. Il ne peut espérer restituer la totalité des sens possibles en germes dans le texte. Il est lui aussi tributaire et d'une certaine façon prisonnier de son horizon historique. «Aucune assignation de sens n'est jamais achevée, aucune séquence d'associations, aucun champ de possible résonance jamais définitivement clos⁸⁷.»

NOTES

1. On pourrait d'ores et déjà se demander, par anticipation, si ces belles infidèles n'occupent pas une place marginale au sein du champ de la traduction, en l'occurrence, si elles ne relèvent pas d'un autre statut que celui de la traduction au sens étroit. Ceci laisserait présager une double acception de la traduction : sens large, sens étroit.
2. Encore faut-il pouvoir déterminer *qui* ou *quoi* décerne le label de traduction fidèle, et pour quel usage. Car, on ne devrait pas exclure trop rapidement la possibilité d'une illusion factice. La fidélité ne vise peut-être pas tant à conférer un statut de probité définitive et absolue mais seulement à classer la traduction parmi les textes utilisables (c'est-à-dire auquel il est permis de reconnaître une valeur d'usage, fût-ce par défaut).
3. En l'occurrence, une transposition linguistique et culturelle qui se veut radicale.
4. Cf. Katharina Reiss, *La critique des traductions et ses limites*, trad. C. Boquet, Arras, Artois Presses Université, 2002.
5. Cf. l'exemple développé par Mounin dans *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, coll. TEL, 1963 : « il traversa la rivière à la nage » et « he swam accross the river ». Malgré des analyses particulièrement fines qui soulignent les différences de *Weltanschauung* entre chaque langue, il ne semble pas que la différence de *Weltanschauung* affecte le contenu du discours, c'est-à-dire l'information. Ces deux énoncés disent la même chose : ils parlent de la même chose pour en dire la même chose ! (cf. Jacques Bouveresse, *La parole malheureuse*, Paris, Minit, 1971). Et pourtant, par-delà les évidences, ne sommes-nous pas victimes d'un préjugé. Ces deux énoncés disent-ils effectivement la même chose ! Walter Benjamin sème le doute lorsqu'il affirme cette thèse qu'il nous faudra constamment garder à l'esprit : le sens visé par « Brot » et « pain » n'est pas le même, peu importe que le référent, c'est-à-dire l'objet visé soit identique (cf. Walter Benjamin « La tâche du traducteur » dans *Œuvres I*, Paris, Gallimard/Folio, 2000, p. 251).
6. Au sujet des présupposés idéologiques que recouvre la représentation de la tâche du traducteur comme vocation voir l'article de Jacqueline Henry « La fidélité, cet éternel questionnement. Critique de la morale de la traduction », *Meta* 40-3.
7. C'est là ce que K. Reiss désigne comme le problème de la compréhension subjective de l'œuvre originale.
8. Chez Luther, c'est l'accent mis sur la restitution, c'est-à-dire la transmission plutôt que sur la conservation de l'original, qui le voue à l'opprobre clérical.
9. L'exercice du doute, surtout lorsqu'il concerne les formes institutionnelles de légitimation, et que l'on n'est pas soi-même détenteur d'un capital de légitimité symbolique, n'est pas une aptitude répandue. Même doté d'un pareil capital, l'aptitude à douter n'est acquise. Après Nietzsche, il faut convenir avec Vincent Descombes : « Ne croyons pas qu'une œuvre fasse autorité parce qu'elle aurait été lue, étudiée et finalement jugée convaincante. C'est le contraire : on lit parce qu'on est déjà convaincu » (Vincent Descombes, *Le même et l'autre*, p. 14). Rares seront ceux qui mettront en doute la valeur d'une traduction proposée par une maison d'édition prestigieuse – par exemple les

- Presses Universitaires de France – institutionnellement établie dans son rôle prédominant quant à la diffusion de l'œuvre husserlienne via la non moins prestigieuse collection Épiméthée. En outre, il y a lieu de se demander quel pouvoir de manipulation détient le livre en tant qu'objet, notamment la maquette du livre, la qualité du papier, de l'impression, etc. Qu'en est-il également de son prix, de ses réseaux de distribution ou de commercialisation, etc.
10. Une autre interprétation de la formule italienne s'offre à nous : traduire n'équivaudrait pas à trahir par déformation du sens mais, au contraire, par sa préservation et surtout sa transmission, comme on trahit un secret. Ainsi, traduire un texte sacré (arabe ou latin) en langue vernaculaire ou étrangère, c'est d'une part mettre en question la sacralité du texte et, d'autre part, mettre à la portée du jugement de tous un contenu dont l'acquisition supposait un processus progressif d'adhésion idéologique et sociale.
 11. Cf. E. Cassirer « Le langage et la construction du monde des objets », dans *Essais sur le langage*, Paris, Minuit, 1969.
 12. Telle est l'analyse proposée par Georges Mounin dans *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, coll. TEL, 1963 : chapitre IV p. 46 ; l'article de Raquel de Pedro « The translatability of texts : a historical overview », *Meta* 44-4 et George Steiner *Après Babel, Une poétique du dire et de la traduction*, Albin Michel, 1978. ; nouvelle éd., Albin Michel, Bibl. de l'Évolution de l'Humanité, 1998, p. 135. Il conviendrait de nuancer un peu plus cette filiation ; Steiner prend d'ailleurs quelques précautions oratoires. Et, Jean-Claude Pariente rappelle que toutes les générations n'ont pas toujours puisé les mêmes idées dans les écrits de Humboldt, au risque d'un certain gauchissement (cf. la présentation de Jean-Claude Pariente aux *Essais sur le langage*, Paris, éd. de Minuit, 1969).
 13. Mounin (1963) p. 273 ; Edward Sapir « La place de la linguistique parmi les sciences » dans *Linguistique*, Paris, Gallimard, coll. Folio/Essais, 1991. p. 134-135. George Steiner *Après Babel* (1998), p. 139 et suivantes.
 14. Mounin (1963) p. 264. Et, Georges Mounin *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, 1968, 10/18, 2000, p. 78 : « Une langue est un prisme à travers lequel ses usagers sont condamnés à voir le monde et (...) notre vision du monde est donc déterminée, prédéterminée même, par la langue que nous parlons. » Benveniste adopte nettement le contrepied de cette thèse : « Aucun type de langue ne peut par lui-même et à lui seul ni favoriser ni empêcher l'activité de l'esprit », cf. « Catégories de pensée et catégories de langue » dans *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard, 1966, p. 74. Si l'esprit est capable de s'affranchir d'un système de signes, ceci n'exclut pas pour autant l'autre hypothèse selon laquelle l'esprit doté d'une langue est incapable d'assimiler un système de signes étranger.
 15. Cf. F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1978.
 16. Nous reprenons ici une argumentation de G. Mounin, aujourd'hui à peu près unanimement partagée.
 17. Mounin (1963) p. 264. Cf. George Steiner *Après Babel* (1998), p. 134 et p. 227. Si le procédé argumentatif du cercle vicieux est contestable, il est, en revanche, certain que le langage et le « monde » entretiennent un rapport dialectique. Il y a donc bien une certaine circularité.
 18. Mounin (1963) p. 266.
 19. Mounin (1963) p. 267 et suivantes ; G. Steiner (1998) p. 146.
 20. E. Benveniste « Catégorie de pensée et catégorie de langue » dans *Problèmes de linguistique générale*, t. I, Paris, Gallimard, coll. TEL, 1966, p. 73-74.
 21. Cf. W.V.O. Quine, *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion, 1977 (chapitre II) et Vincent Descombes, *La denrée mentale*, Paris, éd. de Minuit, coll. « Critique », 1995.
 22. On voit ici que la traduction pose le problème d'une authentique ouverture à la culture de l'étranger, d'une assimilation qui ne soit pas aliénation de l'autre dans sa différence mais bel et bien reconnaissance et la manifestation de cette reconnaissance.
 23. Mounin (1963) p. 275-276.
 24. Mounin (1963) p. 276-278 ; G. Steiner (1998) p. 52-53.
 25. Mounin (1963) p. 275-276.
 26. Où passe notamment la frontière entre infidélité et traduction, traduction et adaptation, etc. ? Quelle est la pertinence de l'assimilation qui est faite ici entre traduction et fidélité ?
 27. Il y aurait lieu de se demander si ce progrès de l'état des langues qui favorise de nouvelles traductions, ne contribue pas tout autant à la perte de certaines possibilités de traduction, soit à une certaine régression ? Ou bien doit-on admettre que la circulation croissante des informations entre communautés de cultures différentes et la nécessité de traduire la langue de l'autre favorisent une plus grande souplesse syntaxique ? (cf. Claude Lévi-Strauss, *Race et Histoire*, Paris, Unesco, 1961).
 28. Il ne s'agit pas de trancher ici cette question mais de délimiter le champ que couvre son questionnement. En l'occurrence, elle recouvre les recherches menées par Noam Chomsky sur l'existence des

- universaux linguistiques. Rappelons au passage que nombre de linguistes – dont Mounin et Steiner – manifestent de sérieuses réserves quant aux chances de voir un jour aboutir de façon fructueuse les travaux de Noam Chomsky. Ce qui laisse perplexe puisque l'on ne voit pas dès lors comment la traductibilité *a priori* serait envisageable. Faut-il se diriger du côté d'une traductibilité *a posteriori*, c'est-à-dire qui serait le fruit d'un réaménagement des langues issu de leur confrontation? Or, comment penser qu'une telle transformation soit possible si le langage humain ne porte pas en germe cette capacité de réception aux structures de l'autre? Cf. la thèse proposée par Benveniste qui considère le langage non comme une structure mais comme un dynamisme.
29. Cf. G. Steiner (1998) p. 183 et Umberto Eco, *Lector in fabula*, Grasset, Paris, 1985 p. 26.
 30. Cf. Saussure: « Une langue est radicalement impuissante à se défendre contre les facteurs qui déplacent d'instant en instant le rapport du signifié et du signifiant. C'est une des conséquences de l'arbitraire du signe. » (dans *Cours de linguistique générale*, p. 112) cité par Benveniste *Problèmes de linguistique générale*, I, p. 53.
 31. La liberté du traducteur « à l'égard de sa langue » doit se comprendre deux sens: capacité à s'en affranchir et capacité à la manier au gré de ses besoins.
 32. E. Benveniste « Catégorie de pensée et catégorie de langue » dans *Problèmes de linguistique générale*, t. I, Paris, Gallimard, coll. TEL, 1966, p. 73-74.
 33. Mounin (1963). Citation fréquemment reprise par les traductologues; ce qui lui confère le statut implicite de référence consensuelle – même lorsqu'elle serait comprise comme un point de départ ou une étape à dépasser.
 34. Cf. Alexis Nouss, « La traduction comme OVNI », *Meta* 40-3, 1995. Et surtout: Alexis Nouss « Théorie de la traduction: de la linguistique à l'herméneutique », CRTT, Conférence du 24 février 1998: « Je ne suis jamais sûr en dernier regard d'avoir saisi le sens du texte de départ et jamais maître, au demeurant, du sens du texte d'arrivée qui, pour les mêmes raisons est susceptible de lectures multiples. Polysémie au départ, polysémie à l'arrivée, le sens n'est pas incertain: il est introuvable. D'où l'intérêt pour la traductologie de se tourner vers ces nouvelles épistémologies qui interrogent l'incertitude du sens. » La fidélité quant à la *communication d'une information entre langues étrangères* est considérée comme caduque; la traduction doit être pensée autrement.
 35. Cf. Etienne Tiffou « Des distorsions de base dans une traduction », *Meta* 39-2: la morphosémantique, la morphologie, la syntaxe, la morphosyntaxe, les principes de formation et composition, le point de vue cognitif, le point de vue sémiotique.
 36. Roman Jakobson dans *Essais de linguistique générale* Paris, éd. Minuit, p. 83; cf. aussi Yuan Xiaoyi, « Débat du siècle: fidélité ou recreation », *Meta* 44-1.
 37. Cf. Georges Steiner (1998), p. 64 et p. 88.
 38. Cf. Benveniste « Nature du signe linguistique » dans *Problèmes de linguistique générale*, I.
 39. Il s'agit surtout d'une tendance à la simplification et à la schématisation que l'on pourrait concéder – sans grande perte – aux théories de l'information issues de la « cybernétique ». Larose qualifie cette conception à juste titre d'idéaliste puisqu'elle maintient la césure entre l'idée et la matière supposée la véhiculer ou encore supposée servir de support.
 40. Cf. la *Lettre VII* de Platon sur le statut du signe linguistique.
 41. Cf. Hjelmslev, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit, 1968.
 42. Communication comprise comme transmission d'une donnée rétro-active au sein d'un système clos ne subissant pas les altérations d'un bruit quelconque ni sujet à cette perte d'énergie caractéristique du second principe de la thermodynamique de Carnot: bref, un système idéal, c'est-à-dire stable.
 43. C'est l'idée invoquée lorsque l'on affirme que la forme n'est pas adaptée au sens que l'on voudrait exprimer.
 44. Cf. Benveniste « La nature du signe linguistique » dans *Problèmes de linguistique générale*, I, p. 52.
 45. On reconnaîtra ici une interprétation plus aristotélicienne.
 46. Le terme de métaphore est pris au sens large puisqu'il s'agit en l'occurrence d'une périphrase.
 47. Cf. Gérard Genette, *Palimpsestes*, Paris, Point Seuil, p. 295.
 48. Certes, la différence décisive demeure, à savoir que le signe est un substitut qui tient lieu du référent mais la marge de réflexion et d'interprétation ouverte par ce signe (liée à son équivocité, à son indétermination) se réduit au point qu'elle devient proprement un opérateur qui nous dispense de la réflexion.
 49. Cf. les théories de la pragmatique du texte ou de l'esthétique de la réception.
 50. Il n'est pas concevable d'envisager tous les destinataires possibles; certains sont néanmoins plus probables que d'autres (cf. le concept de « lecteur modèle » dans U. Eco, *Lector in fabula*, chapitre 3).

- Et, si l'on ne peut connaître précisément le destinataire comme élément de compréhension du message, il demeure qu'on ne peut faire entièrement abstraction du rôle du lecteur, c'est-à-dire du destinataire de la traduction (cf. Nida, *The Theory and Practice of Translation*, 1969 : Nida abandonnera pour cette raison l'expression *target language* au profit de *receptor language*, introduisant ainsi aux côtés du couple traditionnel auteur-traducteur un troisième partenaire dans l'acte de traduction, à savoir le lecteur, en fin de compte le seul dépositaire de la qualité d'une traduction. Ce credo est aussi à l'honneur chez Savory, Margot et Cary pour ne citer qu'eux. Cette approche a, en outre, le mérite de souligner le rôle non négligeable du facteur sociolinguistique).
51. Ou encore ce que Frege appelle les conditions d'attributions au référent, à la chose (sur la distinction du sens et du référent, cf. Michael Dummet, *Les origines de la philosophie analytique*, trad. de l'allemand par Marie-Anne Lescouret, Paris, Gallimard, 1991).
 52. Cf. U. Eco, *Le signe. Histoire et analyse d'un concept*, Bruxelles, Labor, 1988, p. 122 et suivantes.
 53. J.-C. Pariente, « Le langage » dans *Notions de philosophie*, t. I. Paris, Gallimard, coll. Folio/essais, 1995, p. 416.
 54. Cf. Vincent Descombes, *Le même et l'autre*, introduction p. 15 : sur le statut de l'impensé ; Derrida (1967) p. 38.
 55. Cf. l'orientation donnée par Carnap au Cercle de Vienne.
 56. Cf. Vinay et Darbelnet ainsi que Malblanc. Il nous paraît plus approprié de cerner la visée du texte en sa fonction, comme le propose Katharina Reiss.
 57. Encore faut-il que la réalité en question ait une existence effective pour chacune des deux cultures.
 58. Umberto Eco, *Lector in fabula*, Paris Grasset, 1985, p. 15 : « il nous paraît absurde d'affirmer qu'un locuteur natif est incapable de désambigüiser (...) deux expressions citées, quand elles lui sont proposées hors contexte. »
 59. Cf. l'analyse de l'horizon historial chez Gadamer. Cf. U. Eco (1985), p. 17.
 60. U. Eco (1985) p. 7 et Umberto Eco *L'œuvre ouverte*, Paris, Seuil, 1965.
 61. U. Eco (1985), p. 16 l.3-7. et p. 26 : « Les textes sont le résultat d'un jeu d'unités sémantiques pré-établies dans le champ virtuel de la sémosis illimitée ».
 62. Cf. W. Benjamin (*op. cit.*), H.-G. Gadamer *Vérité et Méthode*, Paris, 1996 et Alexis Nouss (*op. cit.*).
 63. D. Sperber et D. Wilson, *La pertinence* (1986), Paris, éd. de Minuit, 1989, p. 28.
 64. Cf. la critique nietzschéenne de la connaissance comme re-connaissance et travestissement du réel, dans *Le gai savoir* (§355) et *Par delà le bien et le mal* (§230).
 65. Ces deux questions ne sont pertinentes que pour un langage poétique. Dans « la tâche du traducteur », Walter Benjamin propose – entre autres – de définir la traductibilité comme le caractère propre, inhérent à l'œuvre qui la rend « digne » d'être traduite. La traductibilité, c'est la « valeur » qui destine l'œuvre à la traduction, à la « survie » et à la « gloire ». On peut – au risque d'un élitisme de mauvais aloi – se demander si toute les œuvres, c'est-à-dire toutes les productions textuelles peuvent prétendre à une telle « dignité ». Le mode d'emploi d'un appareil technique n'a pas besoin de recourir à un langage poétique puisqu'il n'est pas destiné à exprimer autre chose qu'une « conduite à tenir », une procédure standardisée pour une réalité et une application « standardisée ».
 66. D. Sperber et D. Wilson répondent par la négative à cette question dans *La pertinence* ; cf. aussi J.-C. Pariente « Le langage » dans *Notions de philosophie* I. Paris, Gallimard, 1995 p. 412 et suivantes.
 67. Oui, si l'on en croit l'assimilation du « matérialisme dialectique » par la Chine (E. Benveniste « Catégorie de pensée et catégorie de langue »). Encore pourrait-on s'interroger sur la *nature* de cette « assimilation ».
 68. Cf. Benveniste « Catégorie de pensée et catégorie de langue » dans *Problèmes de linguistique générale*, I.
 69. Cf. Les traductions par Baudelaire et Mallarmé des œuvres d'Edgar Allan Poe ; cf. également la « traduction » ou adaptation cinématographique de *Mort à Venise* de Thomas Mann. (cf. Genette *Palimpsestes*, Points Seuil. p. 293-294). Parmi les traductions marquantes, on compte également : *Les Vies des hommes illustres* de Plutarque, traduit par J. Amyot au xv^e siècle. En revanche, la *Bible* n'a jamais connu de version faisant autorité au même titre que celle du roi Jacques pour les pays anglophones ou de celle de Luther pour les pays germanophones. Les Allemands possèdent d'ailleurs aussi, dans le domaine profane, des traductions qu'on pourrait appeler canoniques : de Shakespeare (Schlegel-Tieck), de Cervantès (Tieck), de Strindberg (E. Schering)...
 70. Une traduction n'a-t-elle pour vocation tacite de restituer un original et par ce biais, de se substituer à elle ; ce qui équivaldrait symboliquement à « tuer » l'original (cf. Adorno *Minima Moralia*). Mais comment procède-t-elle ? Elle doit exceller. Une double excellence se trouve requise : exceller, tout d'abord, en restituant une langue irréprochable qui nous fasse oublier le caractère de traduction –

bref, qui ne laisse pas « sentir », entrevoir un autre texte, une autre syntaxe derrière le texte. Il faut donc qu'au regard de la langue, le texte traduit se suffise à lui-même. Ainsi, il convient de parvenir à cette excellence – somme toute relative – quant à la formulation idiomatique dans la langue cible. Ensuite, et là réside la difficulté, il importe d'atteindre l'excellence quant à la formulation du sens. Il faut que le sens *en creux* dans l'original soit effectivement restauré dans la traduction et donc que le sens dans la traduction ne se laisse pas épuiser trop rapidement, sans quoi l'on serait en droit de soupçonner une déficience au regard de l'original. Ce n'est qu'à cette condition que le statut d'œuvre maîtresse revendiqué et conquis par la traduction, comme son bien-propre, n'est pas usurpé. Elle est alors effectivement le double de l'original ; elle est cet original lui-même, sans écart. De l'entreprise de légitimation, de l'entreprise de conquête d'un statut qui n'était pas le sien, la traduction, c'est-à-dire l'œuvre traduite gagne ses lettres de noblesses. Il y a là une sorte d'*Aufhebung* au sens hégélien car de l'entreprise négatrice naît l'accomplissement comme parachèvement, une *Vollendung*.

71. Henri Meschonnic *Des mots et des mondes. Dictionnaires, encyclopédies, grammaires, nomenclatures*. Paris, Hatier, 1991. p. 73. Et peut-être même le sens n'est-il jamais aussi présent que dans l'entre-deux, c'est-à-dire au sein de cette circulation du sens, possible entre les messages que la médiation d'un lecteur relie occasionnellement et avec plus ou moins de bonheur.
72. G. Deleuze et F. Guattari *Qu'est-ce que la philosophie?* Paris, Minuit, 1991 : « la philosophie est l'art de former, d'inventer, de fabriquer des concepts » (p. 8) et « même les prétendus universaux comme concepts ultimes doivent sortir du chaos en circonscrivant un univers qui les explique (contemplation, réflexion, communication...). Tout concept a un contour irrégulier, défini par le chiffre de ses composantes. C'est pourquoi, de Platon à Bergson, on retrouve l'idée que le concept est affaire d'articulation, de découpage et de recouplement. Il est un tout, parce qu'il totalise ses composantes, mais un tout fragmentaire. C'est seulement à cette condition qu'il peut sortir du chaos mental, qui ne cesse pas de le getter, de coller à lui pour le réabsorber. » (p. 21) ; « chaque concept opère un nouveau découpage, prend de nouveaux contours, doit être réactivé ou retailé. » (p. 23). On aurait aussi bien pu invoquer la brève mais non moins dense introduction de Jean Toussaint Desanti à *L'Introduction à la phénoménologie* (Paris, Gallimard, Folio/Essais, 1994, p. 22-27) dont les thèses manifestent une surprenante proximité avec le chapitre I de *Qu'est-ce que la philosophie?* de Deleuze et Guattari.
73. Cf. le « connu » qui dénote cette tendance de la connaissance à vouloir assimiler l'étranger, l'irréductible à du familier : Nietzsche *Le gai savoir* (§355) et *Par delà le bien et le mal* (§230).
74. Cf. la théorie du *sens* dans l'art de Walter Benjamin.
75. Maurice Blanchot « La poésie de Mallarmé est-elle obscure? » dans *Faux Pas*, Gallimard, 1943 cité par Genette dans *Palimpsestes* p. 295.
76. Cité par Genette dans *Palimpsestes* p. 295
77. La langue de « l'universel reportage » se caractérise par le fait qu'elle produit une information que l'on peut penser en terme de stabilité et de complétude même s'il ne s'agit là que d'une apparence, que la philosophie depuis Socrate se fait fort de questionner. En revanche, le langage poétique – celui de la philosophie inclusivement, malgré l'ambition qu'elle a parfois d'instaurer un système – est néanmoins instable, inachevé et trouve sans doute dans cet inachèvement même la ressource d'une créativité – certes peu sécurisante et peu pragmatique comme le déclare Bergson dans *Le rire* (cf. H. Bergson *Le rire* Paris, PUF, p. 153 et suivantes).
78. Mallarmé « Crise de vers »
79. Fonction créatrice du langage qui consiste tout à la fois à faire surgir le sens, à faire voir mais aussi et indissociablement à faire chanter (parler) les mots, puisque le sens ne se donne véritablement que dans l'explicitation, dans la parole activée, mise en œuvre, donc dans la circulation entre les mots et entre les phrases. Au risque bien sûr d'une parole qui se perd dans un discours sans fin.
80. Cf. la critique des systèmes philosophiques spinozistes ou hégéliens qui prétendent incarner une totalisation de la vérité.
81. Nous pensons que la classification établie par Jakobson, qui distingue six fonctions du langage (fonction expressive, conative, référentielle, métalinguistique, phatique, poétique), est trop restrictive si cela implique la méconnaissance de la dimension poétique commune à la parole poétique et au discours philosophique.
82. F. de Saussure *Cours de Linguistique générale*, Paris, Payot, 1978 p. 160, p. 158-161.
83. Au prix sans doute de certaines pertes!
84. La traduction nous confronte à cette même articulation du sens et de la langue qui sous-tend toute évolution diachronique d'une langue.

85. « La poésie, par définition, est intraduisible. Seule est possible la transposition créatrice : transposition à l'intérieur d'une langue – d'une forme poétique à une autre –, transposition d'une langue à une autre, ou finalement transposition intersémiotique – d'un système de signes à un autre, par exemple de l'art du langage à la musique, à la danse, au cinéma ou à la peinture » (Jakobson, *op. cit.*).
86. Il est vraisemblable qu'une relation de sens ne peut être créée ex nihilo ; en effet, un énoncé fonctionne à l'aide d'un contexte (code) préalable qui doit être connu du lecteur. Néanmoins, il y a lieu de se demander dans quelle mesure la traduction peut importer ou produire en même temps son propre code (cf. la poésie de Mallarmé).
87. George Steiner, *Du sens du sens. Présences réelles*, Paris, Vrin, 1988, p. 46.

RÉFÉRENCES

Ouvrages consultés

- BENVENISTE, E. (1966) : *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard.
- BOUVERESSE, J. (1971) : *La parole malheureuse*, Paris, Minuit.
- DELEUZE, G. et F. GUATTARI (1991) : *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Minuit.
- DERRIDA, J. (1967) : *La voix et le phénomène*, Paris, PUF.
- DERRIDA, J. (1967) : *L'écriture et la différence*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais ».
- DESCOMBES, V. (1986) : *Le même et l'autre, quarante-cinq ans de philosophie française (1933-1978)*, Paris, éd. de Minuit, coll. « Critique ».
- DESCOMBES, V. (1995) : *La denrée mentale*, Paris, éd. de Minuit, coll. « Critique ».
- DUMMETT, M. (1991) : *Les origines de la philosophie analytique*, Paris, Gallimard.
- ECO, U. (1985) : *Lector in fabula : Le rôle du lecteur ou la Coopération interprétative dans les textes narratifs*, tr. fr. Myriem Bouzaher, Paris, Grasset, coll. « biblio essais ».
- ECO, U. (1988) : *Sémiotique et philosophie du langage*, Paris, PUF.
- ECO, U. (1988) : *Le signe. Histoire et analyse d'un concept*, Paris, Labor, coll. « biblio essais ».
- GENETTE, G. (1992) : *Palimpsestes, la littérature au second degré*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais ».
- MALBLANC, A. (1968) : *Stylistique comparée du français et de l'allemand*, Paris, Didier.
- MOUNIN, G. (1958) : *Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard.
- MOUNIN, G. (2000) : *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers.
- REISS, K. (2002) : *La critique des traductions et ses limites*, trad. C. Boquet, Arras, Artois Presses Université.
- STEINER, G. (1988) : *Le sens du sens. Présences réelles*, Paris, Vrin.
- STEINER, G. (1998) : *Après Babel. Une poétique du dire et de la traduction*, Albin Michel, 1978 ; nouvelle éd., Albin Michel, coll. « Bibl. de l'Évolution de l'Humanité ».
- VINAY, J.P. et J. DARBELNET (1958) : *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier.

Contributions et articles

- BARTHES, R. (1981) : « Introduction à l'analyse structurale des récits », in *L'analyse structurale des récits*, Paris, Seuil.
- BENJAMIN, W. (2000) : « La tâche du traducteur », in *Œuvres*, t. I, tr. M. de Gandillac, Paris, Gallimard.
- CASSIRER, E. (1969) : « Le langage et la construction du monde des objets », in *Essais sur le langage*, Paris, Minuit.
- DERRIDA, J. (1972) : « La forme et le vouloir-dire, note sur la phénoménologie du langage », in *Marges. De la philosophie*, Paris, Minuit.
- GUSDORF G. (1952) : « La parole comme seuil de l'univers humain » in *La parole*, Paris, PUF.
- HELD, K. « Bemerkungen zur Phänomenologie des Übersetzens », GTH.
- HENRY, J. (1995) : « La fidélité, cet éternel questionnement. Critique de la morale de la traduction », *Meta* 40-3, Les Presses de l'Université de Montréal.
- JAKOBSON, R. (1963) : « Aspects linguistiques de la traduction » in *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.

- KLIMKIEWICZ, A. (2000) : « Le modèle d'analyse textuelle dialogique: la traduction poétique au-delà du contenu et de la forme », *Meta* 45-2, Les Presses de l'Université de Montréal.
- LADMIRAL, J.-R. (1987) : « Traductologiques » in *Retour à la traduction*, Revue *Le Français dans le monde*.
- LADMIRAL, J.-R. (1995) : « Traduire, c'est-à-dire... phénoménologies d'un concept pluriel », *Meta* 40-3, Les Presses de l'Université de Montréal.
- LAROSE, R (1994) : « Qualité et efficacité en traduction: Réponse à F.W. Sixel », *Meta* 39-2, Les Presses de l'Université de Montréal.
- MAHONY, P. (1994) : « Hermeneutics and Ideology: On Translating Freud », *Meta* 39-2, Les Presses de l'Université de Montréal.
- NOUSS, A. (1995) : « La traduction comme OVNI », *Meta* 40-3, Les Presses de l'Université de Montréal.
- NOUSS, A. (1998) : « Théorie de la traduction : de la linguistique à l'herméneutique », CRTT, Conférence du 24 février 1998.
- PARIENTE, J.-C. (1995) : « Le langage » in *Notions de philosophie*, t. I, Paris, Gallimard, Folio/essais.
- PARIENTE, J.-C. (1969), Préface, *Essais sur le langage*, Paris, Minuit.
- PEDRO, R. DE (1999) : « The Translatability of Texts: A Historical Overview », *Meta* 44-4, Les Presses de l'Université de Montréal.
- SAPIR, E. (1991) : « La place de la linguistique parmi les hommes » in *Linguistique*, Paris, Gallimard.
- TIFFOU, E. (1994) : « Des distorsions de base dans une traduction », *Meta* 34-2, Les Presses de l'Université de Montréal.